



FORMATION ASSISTANT REGISSEUR GENERAL DU SPECTACLE VIVANT ADDA DU TARN

La formation qualifiante d' « Assistant régisseur général du spectacle vivant » s'adresse prioritairement aux demandeuses/demandeurs d'emploi de La région Occitanie.

Ce stage mis en place par l'**ADDA du Tarn** s'adresse aux personnes qui souhaitent se professionnaliser dans le domaine des métiers annexes du spectacle vivant. Elle a pour objectif d'enseigner les notions techniques, administratives, juridiques et sociales indispensables à la mise en œuvre et à la gestion du spectacle vivant en proposant 1015 heures de formation (665 h de cours en Centre et 350 h de stage en entreprise).

Il est conseillé aux candidat(e)s à cette formation de bénéficier d'une expérience dans le domaine du spectacle vivant.

Le niveau requis de leur formation initiale est de niveau V (BEP, CAP, CFP).

Les candidats, s'ils sont retenus, bénéficient de la gratuité de la formation et d'une rémunération et de frais de transport pris en charge soit par Pôle Emploi soit par la Région Occitanie via l'Agence de Service et de Paiement (ASP).

MATIERES

Education civique, environnement du spectacle vivant, droit des associations / droit des affaires, mathématiques, physique, électricité, régie générale, techniques du son, éclairage, régie plateau, backline, réseaux, anglais technique, régie de tournée, budgets, administration, gestion équipes, sécurité des ERP, CACES, Brevet de secourisme, informatique, communication, techniques de recherche d'emploi.

PROGRAMME

DROIT DU TRAVAIL - DROIT DES AFFAIRES - ENVIRONNEMENT DU SPECTACLE VIVANT

David Mascunan / responsable pédagogique

Cadre général de la Formation, Organisme, Présentation de l'ADDA, du programme et du règlement intérieur.

Droit des affaires : personne physique / personne morale, formes juridiques, obligations légales, notions fondamentales, codifications Ape, Insee, et Registres.

Cadre légal de constitution, de fonctionnement (ex : Loi du 11 juillet 1901).



Principes de l'Imposition, directe et Indirecte (TVA, valeurs et applications, les rouages et *modus operandi*).

Législation du travail : les relations employeur-employé ; les obligations pour chacune des parties.

Régimes et contrats (annexes 4, 8 et 10, Ordonnance de 1945), définition du salaire net, net imposable, brut, charges sociales (salariales & patronales).

Communication : profil personnel, mise en avant d'aptitudes, compréhension du milieu et de ses attentes. Préhension du tissu culturel, des mécaniques d'entreprises liées au milieu du spectacle. Élaboration de C.V., de présentation, au travers d'outils tels que l'Informatique dédiée.

BREVET DE SECOURISTE (PSC1)

Lieutenant Patrick Vanacker / Lieutenant SDIS Albi.

Formation et passage du brevet PSC 1 « Attestation de Formation aux Premiers Secours »
Défibrillation.

SSIAP 1

SOTEL Formation

Former les salariés dont les fonctions comprennent la surveillance technique, l'entretien et la sécurité. Rappel réglementaire : Arrêté du 22 décembre 2008 portant modification de l'arrêté du 02 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification des services de sécurité incendie des ERP (Etablissements Recevant du Public) et des IGH (Immeubles de Grande Hauteur).

THEORIE

1. Le feu et ses conséquences

L'éclosion et le développement du feu.

La réaction et la résistance au feu.

2. La sécurité incendie

Le classement d'un établissement.

Les principes généraux de sécurité incendie.

Le respect de la vacuité des dessertes des bâtiments.

L'intérêt du cloisonnement, la vérification des dégagements.

Le désenfumage, l'éclairage de sécurité et les moyens de secours.

3. Les installations techniques

Les installations électriques.

Les ascenseurs et nacelles.

Les installations fixes d'extinction automatique.

Les colonnes sèches et humides.

Le système de sécurité incendie (SSI).



4. Rôle et missions des agents de sécurité incendie

Les consignes de sécurité et la main courante.

Le fonctionnement d'un poste de sécurité.

Conduite d'une ronde de sécurité et surveillance des travaux.

Mise en oeuvre des moyens d'extinction.

Appel et réception des secours publics.

La sensibilisation des occupants de l'établissement sur les mesures de sécurité.

Les missions du service de sécurité incendie.

PRATIQUE

Visite de deux ERP et d'un IGH (visite virtuelle en cas de non disponibilité des locaux) avec étude approfondie des équipements techniques, des risques et de la disposition des lieux.

Appel et réception des services publics de secours.

Application des consignes de sécurité.

Entretien et vérification des installations.

Lecture et manipulation des tableaux de signalisation incendie.

Exercice de sortie d'un local enfumé par des fumées odorantes froides et non toxiques.

RÉGIE GÉNÉRALE

Marc Lemaine / régisseur général

La régie des différentes formes de spectacle : concert, festival. Le rôle du régisseur général et l'organisation (technique, administrative, budgétaire) en amont, pendant et après l'événement.

Gestion d'équipes et responsabilités. Gestion d'équipements. Gestion des publics.

Réalisation de budgets selon les projets artistiques.

MATHEMATIQUES & PHYSIQUE

David Mascunan / responsable pédagogique

Principes élémentaires, fonctions de base, puissances et mises en équation de problèmes. Loi d'Ohm.

Conversions entre bases 2 à 8..., logarithme décimal et principes de conversion en échelles linéaires, notions élémentaires sur les phénomènes vibratoires en fonction du milieu de propagation...

Le Pascal et Unités Système International.



ELECTRICITÉ / HABILITATIONS ELECTRIQUES

Marc Sastre - APREVAT (Pré-Habilitations)

Principes fondamentaux, définitions (continu / alternatif), de l'atome (structuration, électronique nucléaire) à la mise en formulation de U (volt), P (watt), I (ampère), R (Ohm). Chaînage et montage de circuits (série / parallèle). Mises en réseau et protection différentielle, cascades et circuits. Répartition de phases, protocoles et prises (type P17, triphasé, etc.).
Objectif à la fin du module : titres d'habilitation électrique HO – BV2 – BR – BC.

TECHNIQUES DU SON / THEORIE

David Mascunan / Ingénieur du son / Responsable pédagogique

Tronc Commun : pression acoustique, Watt électrique & acoustique, échelles de valeur SPL, configurations globales.

Backline : principes de factures d'instruments, électro-acoustique, terminologie, ordres de montage et plateau.

Glossaire, récapitulatif, responsabilités. Théorie et technologie de la prise de son (microphones électrostatiques, dynamiques, diagrammes polaires)

Environnement professionnel : spectacle vivant, événementiel, post-production cinéma et vidéo

Les stations numériques et la connectique (SPdif, AesEbu, La Synchronisation Smpte)

TECHNIQUES DU SON / PRATIQUE

David Mascunan / Ingénieur du son / Responsable pédagogique

Jean Luc Petit / Sonorisateur / Gérant société Audio Lum

Pratique : montage de régie générale / cheminement de signal / manipulation.

Théorie du signal. Architecture électronique de console - Trafic et Intercoms.

Travail en 2 équipes distinctes. Situation de concert : montage, gestion plateau, backline, câblage, accueil d'artistes, balances, manipulation du système par chaque stagiaire, démontage, rangement, maintenance).

Consoles numériques et analogiques.

STAGE EN ENTREPRISE N°1

2 semaines en milieu professionnel.

Période à l'issue de laquelle un rapport de stage en entreprise devra être rédigé par les stagiaires.



ANGLAIS TECHNIQUE

Rosa Stride, professeur d'anglais.

Organigramme sur des tournées, en salle, en tant qu'invités, en tant que récepteurs ;
Glossaire technique et formulations essentielles, Backline spécifique (Prises américaines 110V, etc.). Mises en situation.

TECHNIQUES D'ECLAIRAGE

Gilles Robert / Directeur technique / Chef éclairagiste

Théorique : Historique, sources, gradateurs, liaisons, lampes, lumière, couleurs, électricité, patois du spectacle, directions, les métiers de la lumière, les outils de communication, les choix artistiques, les nouvelles technologies, les effets spéciaux.

Pratique : réalisation d'un plan de feu, production d'un spectacle, conduite effectuée par chaque stagiaire.

REGIE DE TOURNEE

Antoine Léger / Régisseur

Régie de tournée. Gestion de groupes et de compagnies. Relation aux productions locales.

Logistique. Relation Manager / Producteur / Promoteur local / Artistes.

Contrats, fiches de paie. Budgets techniques prévisionnels. Charges de personnel technique.

Encaissement billetterie.

Co-productions.

Plan comptable, livres, compte de résultat, bilans.

FORMATION CARISTE (CACES - 389)

Société NJ Formation.

Préparation au permis (CACES) relatif à l'utilisation de Chariots élévateur Industriel 2,5T ou 4x4 3T, de manuscopiques 7 et 14m et de nacelles est délivré aux stagiaires si réussite.

STAGE EN ENTREPRISE N°2

Période de 2 mois pendant laquelle la prospection et les compétences spécifiques des stagiaires ouvriront à leur intégration aux structures accueillantes.

Plusieurs lieux, festivals et tournées d'artistes sont prévus pour chaque stagiaire.



REDACTION ET BILANS RAPPORTS DU STAGE EN ENTREPRISE N°2

Rédaction des rapports de stage. Convocation individuelle et remise des rapports, analyse et évaluation des acquis en milieu professionnel.

INFORMATIQUE / TRE / CV

David Mascunan / Responsable pédagogique

Historique, principes et fonctionnement.

Manipulation de PC et Apple. Logiciels Microsoft (Word, Excel), Apple (Works).

Constitution fiche de paie (pourcentages, calculs, mises en page).

Méthode de TRE adaptée au secteur

Réalisation du CV, carnets d'adresses.

BILAN FIN DE STAGE

Perspectives et projections à court et moyen terme (insertion professionnelle).

Bilan collectif, clivages théorie/pratique, évaluation du cursus, échange de contacts et carnet d'adresses professionnelles.

Notations, mentions.

Prises en charge par un organisme

Des prises en charge sont possibles en fonction de votre situation personnelle :

- **Demandeur d'emploi résidant en région Occitanie** ou autres régions admis à l'issue de l'examen d'entrée (dans la limite de 12 places conventionnées).

- **Salarié(e)** : renseignez vous auprès de votre employeur ; le stage peut être pris en charge par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) dont dépend votre employeur. Si vous êtes en « contrat aidé » (CAE, emploi jeune...), vous pouvez prétendre à un certain nombre d'heures de formation.

- **Intermittent du spectacle** : renseignez-vous auprès de l'AFDAS (www.afdas.com) pour connaître vos conditions d'accès au financement (CIF).

Coût

- Pris en charge pour 12 personnes sélectionnées (Demandeurs d'Emploi) dans le cadre du conventionnement Région Midi-Pyrénées.

- 2500 € pour les 4 places supplémentaires (financements AFDAS, CIF, salariés,...)

Pour les personnes ne correspondant pas aux critères de la Région Occitanie, la recherche de financement est indispensable pour l'inscription au stage et doit être effectuée avant d'avoir une réponse (positive ou négative) sur la sélection pédagogique. Un candidat retenu au niveau



pédagogique ne pourra intégrer la session que : s'il assume lui-même (paiement personnel) le coût de la formation dans sa totalité ou s'il garantit et présente un accord sur le financement de l'action (convention de prise en charge).

Julia Lirsac, responsable de la formation professionnelle à l'Adda du Tarn est à votre disposition pour vous informer sur les possibilités d'aides à la formation. Si nécessaire pour votre dossier de prise en charge, nous vous délivrerons un devis nominatif ainsi qu'une attestation d'inscription sur demande.

Contact : julia.lirsac@adda81.com

À noter que la restauration, l'hébergement et les déplacements sont à la charge des stagiaires.

Dates

Réunion d'information collective : 9 janvier 2018.

Examen d'entrée : 22 au 25 janvier 2018.

Formation en centre et en entreprise : Du 5 février à 26 septembre 2018.

Durée (générique, à préciser)

1015 heures.

665 H en Centre de Formation. 350 H en entreprise.

Horaires

Théorie : de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 / 35 heures par semaine.

Pratique : 35 heures par semaine.

Lieux

Théorie et pratique : Université Jean François Champollion d'Albi + lieux de spectacles (Lo Bolegason, Athanor, Grand Théâtre d'Albi, entreprise Audio Lum)

Entreprise : associations, prestataires techniques, structures culturelles : théâtres, SMAC, festivals,...

Intervenants : référents nationaux en activité professionnelle.

Modalités d'inscription

Pour participer à la sélection :

Vérifier, dans la partie « prises en charge par un organisme » ci-dessus, que vous correspondez aux critères d'admission

Remplir le dossier de candidature accompagné de :



- ▶ un CV
- ▶ une lettre de motivation
- ▶ une photo d'identité récente
- ▶ une copie de la carte inscription Pôle Emploi et de la notification ASSEDIC (pour les personnes prétendant aux financements de la Région Occitanie)
- ▶ **une fiche de prescription dûment remplie avec votre conseiller Pôle Emploi ou Mission Locale**

Pour les personnes ne demandant pas un financement de la Région, veuillez adresser avec le dossier soit :

- ▶ un chèque d'acompte de 20% du montant du stage à l'ordre de l'Adda du Tarn (500 €), l'acompte ne sera encaissé que lorsque votre candidature sera sélectionnée.
- ▶ un chèque correspondant au solde du règlement (2000 €) qui sera encaissé à l'entrée en stage (possibilité d'établir un échéancier de paiement).
- ▶ un justificatif de prise en charge.

Retourner le dossier avant le 5 janvier 2018 à l'adresse suivante :

**Adda du Tarn
Conseil Départemental
81013 ALBI CEDEX 9**

L'étude des candidatures et la sélection s'effectue en deux étapes :

- ▶ sur dossier
- ▶ lors de l'examen d'entrée (écrit et oral) afin d'évaluer le niveau, les pré-requis, et valider le projet professionnel du candidat.

À savoir

Toute annulation doit intervenir 15 jours avant l'entrée en stage, passé ce délai l'association se réserve le droit de conserver le chèque d'acompte de 500 euros demandé à l'entrée en stage.

L'Adda du Tarn se réserve la possibilité d'annuler le stage en cas d'inscriptions insuffisantes.

Dans ce cas, il sera procédé au remboursement intégral des sommes versées par les stagiaires.

Pour chaque formation, un courrier mentionnant tous les renseignements nécessaires au déroulement du stage sera adressé individuellement aux participants.

